

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 30 juin 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 167 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - Sabine BERNASCONI - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Valérie BOYER - Romain BUCHAUT - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-jacques COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOU - Cédric DUDIEUZERE - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Audrey GARINO - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOYET - Hervé GRANIER - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Jean HETSCH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Eric MERY - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - André MOLINO - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Christian NERVI - Frank OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGAUDIS - Stéphane PAOLI - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Alain ROUSSET - Isabelle ROVARINO - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Serge PEROTTINO - Daniel AMAR - Georges CRISTIANI - Philippe ARDHUIN - Roland MOUREN - Danielle MILON - Gérard BRAMOULLE - Pascal MONTECOT - Didier PARAKIAN - Gerard GAZAY - David GALTIER - Didier KHELFA - Michel ROUX - Emmanuelle CHARAFE - Christian BURLE - Daniel GAGNON - David YTIER - Véronique MIQUELLY - Christian AMIRATY - Yves VIDAL - Philippe GINOUX - Amapola VENTRON - Olivier FREGEAC - Arnaud MERCIER - Catherine PILA - Henri PONS - Martial ALVAREZ - François BERNARDINI - Jean-Pascal GOURNES - Didier REAULT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMIEL représenté par Monique SLISSA - Julie ARIAS représentée par Solange BIAGGI - Sophie ARRIGHI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Marion BAREILLE représentée par David GALTIER - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Gerard GAZAY - Moussa BENKACI représenté par Kayané BIANCO - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - André BERTERO représenté par Hélène GENTE-CEAGLIO - Linda BOUCHICHA représentée par Gérard

FRAU - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON représentée par Emilie CANNONE - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - René-Francis CARPENTIER représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Jean-Pierre CESARO représenté par Jean HETSCH - Christian DELAVET représenté par Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO représentée par Stéphanie FERNANDEZ - Claude FERCHAT représenté par Frédéric GUELLE - Claude FILIPPI représenté par Georges CRISTIANI - Agnès FRESCHEL représentée par Jean-Marc COPPOLA - Eric GARCIN représenté par Olivier FREGEAC - Patrick GHIGONETTO représenté par Roland GIBERTI - Magali GIOVANNANGELI représentée par Michel ILLAC - Sophie GRECH représentée par Cédric DUDIEUZERE - Jean-Christophe GRUVEL représenté par Francis TAULAN - Roger GUICHARD représenté par Didier PARAKIAN - Olivier GUIROU représenté par Yves WIGT - Prune HELFTER-NOAH représentée par Anne MEILHAC - Hatab JELASSI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Christine JUSTE représentée par Anne MEILHAC - Pierre LAGET représenté par Sarah BOUALEM - Pierre LEMERY représenté par Cédric JOUVE - Sandrine MAUREL représentée par Marie MARTINOD - Hervé MENCHON représenté par Lydia FRENTZEL - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Claudie MORA représentée par Patrick GRIMALDI - Patrick PAPPALARDO représenté par Guy TEISSIER - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Claude PICCIRILLO représenté par Olivier FREGEAC - Patrick PIN représenté par José MORALES - Jocelyne POMMIER représentée par Grégory PANAGOUDIS - Bernard RAMOND représenté par Guy BARRET - Pauline ROSSELL représentée par Yannick OHANESSIAN - Laure ROVERA représentée par Marcel TOUATI - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Michèle RUBIROLA représentée par Vincent KORNPROBST - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Jean-Yves SAYAG représenté par Amapola VENTRON - Laurence SEMERDJIAN représentée par Saphia CHAHID - Marie-France SOURD GULINO représentée par Marylène BONFILLON - Nathalie TESSIER représentée par Christian PELLICANI - Jean-Louis VINCENT représenté par Stéphane PAOLI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Sophie JOISSAINS représentée par Gérard BRAMOULLE - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Eléonore BEZ - Corinne BIRGIN - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Jean-Louis CANAL - Philippe CHARRIN - Robert DAGORNE - Marc DEL GRAZIA - Philippe GRANGE - Sébastien JIBRAYEL - Gisèle LELOUIS - Jean-Marie LEONARDIS - Férouz MOKHTARI - Lisette NARDUCCI - Stéphane RAVIER - Denis ROSSI - Georges ROSSO.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Yves VIDAL représenté à 16h06 par Georges CRISTIANI - Jean-Pierre SERRUS représenté à 16h15 par Mireille BENEDETTI - Gaby CHARROUX représenté à 16h30 par Martine VASSAL - Yannick GUERIN représenté à 16h42 par Christian AMIRATY - Françoise TERME représentée à 16h43 par Régis MARTIN - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée à 17h00 par Jacky GERARD - Yves WIGT représenté à 17h00 par Frédéric GUINIERI - Martine CESARI représentée à 17h00 par Frédéric GUINIERI - Nicole JOULIA représentée à 17h26 par Patrick GRIMALDI - Daniel AMAR représenté à 17h42 par Loïc GACHON.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Véronique MIQUELLY à 15h40 - Laurent BELSOLA à 15h50 - Sabine BERNASCONI à 16h02 - Franck OHANESSIAN à 16h02 - Gilbert SPINELLI à 16h10 - Catherine VESTIEU à 16h10 - Gérard FRAU à 16h12 - Eric MERY à 16h15 - Bernard MARANDAT à 16h30 - Richard MALLIÉ à 16h40 - Vincent KORNPROBST à 16h42 - Guy TEISSIER à 16h42 - Anne REYBAUD à 16h45 - Gérard AZIBI à 16h50 - Franck SANTOS à 17h00 - Serge PEROTTINO à 17h00 - Bernard DESTROT à 17h00 - Bruno GILLES à 17h00 - Marine PUSTORINO-DURAND à 17h00 - Yves MESNARD à 17h00 - Jean-Marc COPPOLA à 17h05 - José MORALES à 17h05 - Stéphanie FERNANDEZ à 17h10 - Francis TAULAN à 17h10 - Marie BATOUX à 17h10 - Yannick OHANESSIAN à 17h10 - Audrey GARINO à 17h10 - Sophie GUERARD à 17h10 - Christian NERVI à 17h12 - Gérard BRAMOULLÉ à 17h15 - Marie-Pierre SICARD DESNUELLE à 17h15 - Emmanuelle CHARAFE à 17h22 - Kayané BIANCO à 17h22 - Stéphane PAOLI à 17h22 - Michel LAN à 17h25 - Marie-Ange CONTE à 17h25 - Monique SLISSA à 17h30 - Mathilde CHABOCHE à 17h30 - Lionel DE CALA à 17h30 - Stéphanie GRECO DE CONINGH à 17h30 - Vincent LANGUILLE à 17h30 - Romain

BRUMENT à 17h40 - Patrick AMICO à 17h45 - Anne MEILHAC à 17h45 - Bernard
DESFLESSELLES à 17h47 - Christian PELLICANI à 17h48 - Jessie LINTON à 17h49 - Michel
ROUX à 17h55 - Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES à 17h55 - Valérie BOYER à 17h55.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-016-12023/22/CM

■ Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Approbation du compte administratif de l'exercice 2021

23296

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour approbation le Compte Administratif de l'exercice 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix suivants :

- CT2 - Opérations d'Aménagement;
- CT2 - Assainissement ;
- CT2 - Eau ;
- CT2 - Collecte et traitement des déchets ;

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2021 pour ces budgets annexes.

Pour le budget « CT2 – Assainissement », il convient de régulariser 10 € sur le solde de clôture de l'exercice 2019, en section d'exploitation. En effet, le résultat de clôture de cette section en 2019 a été porté à 1 336 331.05€ au lieu de 1 336 321.05 € (dans le compte de gestion 2019). Cet écart de 10 € sera régularisé dans le cadre des résultats de clôture de l'exercice 2021 ; ainsi le montant du résultat de clôture 2021 de la section d'exploitation de 7 138 952.76 €, comme il apparaît dans le tableau ci-dessous sera réduite de 10 €.

Cette régularisation se fera au moment de la reprise des excédents à la prochaine étape budgétaire.

Un rapport de présentation du Compte Administratif 2021 est annexé à la présente délibération qui décrit l'exécution du budget.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le compte administratif précité, de prendre la délibération ci-après :

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2021 relatifs à ces budgets annexes ;
- Les comptes de gestion 2021 produits par monsieur le Receveur des Finances ;
- La lettre de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 22 juin 2022.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont arrêtés, pour chacun des budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2021 dont les montants sont retranscrits ci-après :

BUDGET ANNEXE CT2 – OPERATIONS D'AMENAGEMENT

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	1 857 101,07	0,00	942 219,54	2 799 320,61
EXPLOITATION	-1 716 292,22	0,00	-1 128 294,61	-2 844 586,83
TOTAL	140 808,85		-186 075,07	-45 266,22

BUDGET ANNEXE CT2 - ASSAINISSEMENT

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	-2 288 623,91	0,00	3 205 768,54	917 144,63
EXPLOITATION	4 877 195,13	2 288 623,91	4 550 381,54	7 138 952,76
TOTAL	2 588 571,22	2 288 623,91	7 756 150,08	8 056 097,39

Au résultat de clôture de l'exploitation de 2021 seront déduits 10 € de régularisation de l'exercice 2019, portant le montant de clôture de l'exploitation de l'exercice 2021 à 7 138 942,76 € concordant avec le Compte de Gestion de l'exercice 2021.

BUDGET ANNEXE CT2 - EAU

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	-1 084 197,26	0,00	2 388 130,38	1 303 933,12
EXPLOITATION	2 566 339,99	1 084 197,26	267 773,87	1 749 916,60
TOTAL	1 482 142,73	1 084 197,26	2 655 904,25	3 053 849,72

BUDGET ANNEXE CT2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	16 833 520,55	0,00	-2 776 631,20	14 056 889,35
EXPLOITATION	5 754 194,13	0,00	4 008 144,93	9 762 339,06
TOTAL	22 587 714,68	0,00	1 231 513,73	23 819 228,41

Article 2 :

Est donné acte à Madame la Présidente de la Métropole de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix listés ci-avant.

Article 3 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2021 de Monsieur le Receveur des Finances et celui constaté dans le Compte Administratif 2021.

Article 4 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes du Compte Administratif des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Budget et Finances

Didier KHELFA